

CAP SUR GISCOS

Le mot du maire

Le Conseil Municipal s'est réuni ce vendredi 12 avril 2019 pour voter le budget primitif.

Pour certains autour de la table, ce vote a une importance particulière, non pas par son contenu, mais assurément parce qu'il est le dernier.

Avec le recul et sans aucune nostalgie, ces décisions budgétaires ont eu et auront un impact pour la vie du village. En effet, ces budgets successifs orientent, modélisent et organisent la vie de ses habitants.

Votés depuis 2001 à l'unanimité par les différents Conseils Municipaux, ils sont le fruit d'un travail d'équipe d'Elus(es) et d'employés(es) communaux. Ils nous ont permis d'entreprendre plusieurs grands travaux.

* Le premier était d'assurer une certaine mixité au sein de notre village pour conserver l'école et redresser la courbe démographique. Ainsi le quartier Forestier de la Rouille vit le jour.

* Le deuxième a eu pour but l'aménagement du bourg et sa sécurisation routière.

* Le troisième fut la création du restaurant scolaire.

* Le quatrième a eu pour mission de réhabiliter le presbytère (T4 et T2).

* Le cinquième, l'achat de foncier pour un futur lotissement au lieu-dit les "Arrecs".

Ces phases de travaux importants nécessitent des pauses budgétaires car leurs financements sont lourds. Elles sont obligatoires pour des communes à faibles revenus afin de respecter leur équilibre budgétaire.

Il reste encore et toujours de belles et utiles réalisations à faire pour le bien de notre village. Une équipe nouvelle va se mettre en place en 2020 pour les effectuer avec enthousiasme et détermination. Je souhaite que vous leur accordiez votre entière confiance.

Jean-Pierre CAPES

Sommaire :

- Le mot du maire.
- Comptes de la commune.
- FDAEC et projets communaux.
- L'eau, Partenariat mutuelle santé.
- Le repas des anciens, L'histoire du pin maritime.
- Infos des assos.
- Programme des fêtes de Giscos.
- sictOM & chiens perdus sans collier.
- Qui fait quoi?, Toponymie & "le saviez-vous".
- La parole du voyageur, agenda.
- Renseignements utiles.

Cap sur Giscos n° 15 Avril 2019
Responsable de publication: J.P. Capes
Rédaction & Photos : F. Barbot, N. Vivas et D. Lalès
PhotosWeb-Réalisation et impression: D. Lalès



Encore de jolis parterres en perspective cette année. Merci à notre "jardinière"

INFOS COMMUNALES

Situation financière de la commune

Fonctionnement

| | Dépenses / Déficit | Recettes |
|----------------------------|--------------------|--------------|
| Résultats reportés de 2018 | | 65 362,34 € |
| Opération de l'exercice | 178 697,82 € | 219 172,53 € |
| Résultat de la clôture | | 105 837,05 € |

Investissement

| | Dépenses / Déficit | Recettes |
|----------------------------|---------------------|--------------------|
| Résultats reportés de 2018 | 3 757,66 € | |
| Opération de l'exercice | 103 587,00 € | 70 730,67 € |
| Totaux | 107 344,66 € | 70 730,67 € |
| Résultats de clôture | 36 613,99 € | |
| Reste à réaliser | 32 598,17 € | 23 621,69 € |
| Résultat de la clôture | 45 590,47 € | |

Résultats définitifs année 2018 : excédent de 60 246,58€.

Malgré les baisses importantes des dotations de l'état, le conseil municipal a décidé, une nouvelle fois pour 2019, de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et fonciers pour cette année.

D.L.

FDAEC

Cette année encore, nous bénéficions du FDAEC (Fond Départemental d'aide à l'Équipement des Communes), qui nous permet de faire des travaux ou réparations en bénéficiant d'une subvention. Subvention de 80% des montants hors taxe, avec un maximum de 8000 €. Voici donc les travaux envisagés et présentés cette année.

- 1) Réparation de la cloche de l'église.
(axes devenus dangereux et battant) 3028€ (2524€ H.T.)
- 2) Église, remise en état de l'horloge 1236 € (1030€ H.T.)
- 3) Chemin de l'ACCA (reliant le bourg au terrain de la chasse) 5736 € (4780 €)
- 4) Adressage: Numérotation des habitations par la poste 2600 € (2166,67 €)

Pour un total de travaux de 10500,67 € HT, le reste à charge de la commune sera de 2500,00 € HT soit 3000,00 TTC

D.L.

Projets de travaux ou d'améliorations dans la commune

Suite au vote du budget, nous allons démarrer les travaux, ils se décomposent comme suit:

- a. - **Adressage**: c'est-à-dire la renumérotation de toutes les habitations, avec localisation précise. C'est nécessaire, mais surtout **indispensable** afin d'obtenir des points de livraison "précis" pour l'acheminement de la fibre dans chaque maison, mais aussi la mise en conformité avec la poste.
- b. - **Plan du cimetière** (*obligation législative*)
- c. - **Achat du terrain des Arrecs**: Après 6 ans de portage par la SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), la commune va acheter le terrain des Arrecs. Il est constitué d'une zone constructible de 6425m² et 3,37ha de pins et de feuillus en zone naturelle situés entre le lotissement de la rouille et le futur lotissement des Arrecs. Cet achat constitue une réserve foncière pour l'avenir, un placement en quelque sorte. Nous espérons que dans un futur proche, la commune pourra réaliser les travaux d'aménagement et ainsi ouvrir à la construction un certain nombre de lots.
- d. - Finalisation de la mise en place des candélabres le long de la D10 à proximité du pont du Giscos, pour une homogénéité. Ainsi l'aménagement du bourg concernant l'éclairage sera terminé.
- e. - Installation d'un vidéo projecteur dans la salle de réunion et de son écran.
- f. - Mise en place d'un chauffe-eau solaire au logement T4 de l'ancien presbytère, avec une subvention de la région couvrant la totalité de l'investissement.
- g. - Changement de la dernière porte de la salle des fêtes.
- h. - L'Etat et le ministère de l'Education Nationale ont lancé un vaste programme de mise en oeuvre d'outil informatique pour les Ecoles primaires rurales. Nous allons doter notre Ecole d'un tableau interactif (vidéo projecteur + tableau triptyque et ordinateur de gestion) Un achat groupé de ces matériels est organisé par Gironde Numérique et une subvention de 50% de l'Etat nous permet de réaliser cet achat.

D.L.

COÛTS DES DIVERSES DEMANDES DES PERMIS :

- Certificat d'urbanisme → 58 €
- Permis construire → 144 €
- Permis de démolir → 116 €
- Permis d'aménager → 173 €
- Déclaration préalable → 101 €



IMPORTANT

- Ces permis sont désormais facturés, par acte, à la commune. (comme indiqué ci-contre).
- Dans le cas d'un refus ou d'une demande aboutissant mais non suivie d'utilisation, le service est tout de même facturé.

Merci de les renseigner soigneusement. D.L.

EAU: liquide vital

Notre syndicat des eaux et assainissement de Lerm et Musset englobant les communes d'Escaudes, Goulade, St Michel de Castelnaud, Giscos, et Lartigue a fusionné avec le Syndicat de Grignols depuis deux ans. Cette fusion (loi Notre oblige) a eu pour effet d'accélérer les études et leurs réalisations concernant notamment la qualité de notre réseau d'eau. En effet nous avons dernièrement inauguré la station de "la baraque".

Cette station située sur la commune de Goulade a pour mission de mélanger les eaux de son nouveau forage avec celui du bassin réservoir de "Canteloup".

Ce mélange a pour but d'abaisser le taux de fluor afin d'être en accord avec la réglementation de l'ARS. Mission réussie, il s'effectue grâce à une cuve tampon située sur le site. Cette bache tampon a pour effet de mettre en contact le chlore libre avant de partir dans les canalisations. Cette action

conjuguée avec une "déferisation" contribue à l'amélioration importante du goût de l'eau à tous les niveaux du réseau.

Cet ensemble est bien sûr, piloté et contrôlé automatiquement par notre fermier (gestionnaire des services d'eau potable) 24h sur 24.

En phase N° 2: Rénovation et mise aux normes du château d'eau de "Canteloup", actuellement en cours de finition, devrait être opérationnelle fin mai début juin 2019. Deux belles réalisations qui vont dans l'amélioration de la production et de la qualité de ce précieux Or bleu.

J.P.C.

PARTENARIAT SANTE COMMUNALE

En tant qu'acteur social, et conscient qu'aujourd'hui tout le monde ne peut s'affranchir d'une mutuelle santé adaptée à ses besoins du fait des tarifs élevés, le conseil municipal de Giscos est heureux de vous faire part de son investissement dans ce dossier et vient de signer un partenariat avec la société AXA permettant d'obtenir des conditions tarifaires avantageuses et de qualité sur les complémentaires santé souscrites par les habitants de GISCOS.

Votre mairie n'ayant aucun intérêt économique et financier à cette démarche, un interlocuteur de cette société se mettra à votre disposition pour tous renseignements (garanties, tarification, comparaison...) sans aucun engagement de votre part.

Ce partenariat vous permettra d'obtenir une réduction à vie de :

- ⇒ -30% pour les seniors à partir de 60 ans
- ⇒ -30% pour les travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales...
- ⇒ -17% pour les salariés, sachant que 90% d'entre eux doivent être couverts par une mutuelle entreprise.

Grâce à cette mutuelle santé communale à l'image d'une entreprise, vous pourrez bénéficier d'une couverture adaptée à vos besoins, à moindre coût.

Une réunion d'information concernant ce partenariat sera organisée à une date que nous vous communiquerons ultérieurement.

Réalisé fin février en collaboration avec le parc naturel des Landes de Gascogne et le département.

Inventaire du patrimoine

Il s'est déroulé sur trois jours et nous avons donc inventorié, l'ensemble des bâtis construits avant 1950. Nous remercions l'ensemble des habitants de la commune qui nous ont chaleureusement accueillis et ouverts les portes de leurs maisons. Nous espérons pouvoir vous rendre compte de cet inventaire dans les prochains mois avec le concours du département.

F.B.

Repas des anciens

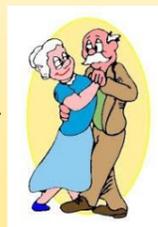


Le 17 février 2019 a eu lieu une nouvelle édition du repas des anciens.

Les convives ont pu profiter du sympathique groupe musical qu'est Patrice Michel (au premier plan à droite sur la photo ci-contre) et Jany .



Bonne ambiance et bon repas, quoi de mieux pour se retrouver entre nous et passer une excellente journée.



D.L.

LE PIN MARTIME : UNE MONOCULTURE, QUI DESSINE NOTRE ENVIRONNEMENT NATUREL .

Le pin maritime (*Pinus pinaster*) n'a pas toujours été présent dans notre paysage Haut-Landais. Son apparition puis sa quasi suprématie sur tout autre culture et activité agraire date de la seconde moitié du XIX siècle. Son aire naturelle se répartit sur une grande portion de la cote atlantique. Nous en retrouvons surtout de vastes étendues au Portugal et dans l'ouest de l'Espagne en Galice. Mais les massifs forestiers les plus denses et concentrés se rencontrent dans les Landes de Gascogne. Pourquoi cette espèce particulière s'est elle imposée aussi vite pour constituer un nouvel environnement naturel et ceci en moins d'un siècle ? Est-ce une bonne chose pour les équilibres écologiques ?

Quid des conséquences du changement climatique ? Toutes ces questions méritent d'être posées et peuvent ouvrir sur une autre vision de la forêt Landaise.

Le pin maritime a été préféré par rapport à beaucoup d'autres espèces parce qu'il présentait un certain nombre d'avantages à l'inverse d'autres arbres. D'abord sur les terres pauvres des Landes le pin pousse facilement, il s'adapte à l'acidité des sols qui est une contrainte sérieuse. Il se comporte bien sur des sols détrempés en hivers et au printemps, puis qui deviennent sec en été. C'est ensuite une espèce qui pousse rapidement ; il lui faut 30 à 40 années

pour atteindre sa maturité, même si l'arbre en milieu naturel peut vivre plusieurs centaines d'années. Beaucoup de feuillus nécessitent, en comparaison, au moins 70 à 80 ans, certains plus de 100 ans pour les chênes par exemple. Les rotations sont donc plus courtes et les retours financiers plus réguliers. Enfin c'est une espèce qui est multi-usages. Il y a bien sûr le bois de chauffage (peu intéressant mais pas totalement exclu) ; le bois d'œuvre et toutes les activités industrielles connexes autour du gemmage (colophane et essence de térébenthine) et de la pyrolyse (goudron, charbon de bois). Donc, en plus de l'activité sylvicole, le pin se prête à une multitude d'activités artisanales et de moyennes industries qui assurent le développement d'un tissu économique complexe et dynamique. Malheureusement, avec le développement des produits pétroliers et leurs dérivés pétrochimiques au coût de revient très bas, ces diverses utilisations du pin se sont rapidement éteintes au cours du XX siècle. Aujourd'hui le bois de pin est essentiellement employé dans des débouchés à faible ou moyenne valorisation ; en faisant de sa culture une activité faiblement rémunératrice aux regards des rentabilités enregistrées dans le secteur des feuillus (Peuplier, Hêtre et Chêne)

L'environnement naturel créé par le pin est assez limité et entretient une nature du

sol plutôt pauvre. En effet, le pin, exclusivement ou presque planté en parcelles homogènes, donne des sols très acides, pauvres en matière organique et fortement lessivés. Sur ce type de sol, peu de choses peuvent facilement pousser et les cultures demandent des fertilisations pour assurer un rendement agricole suffisant (cas du maïs par exemple). La mode est aussi à la récupération des souches d'arbres pour la confection de granulats pour l'alimentation des chaudières à bois. Dans ce cas, sans l'apport de la matière organique provenant de la décomposition des souches laissées au sol et broyées, l'appauvrissement des sols s'accélère et les repousses des arbres sont plus lentes. La plantation d'une association feuillus-résineux, même minoritaire en feuillus (de 20 à 30%), assure la formation d'une

matière organique plus abondante et d'un pH plus neutre favorisant progressivement l'amélioration de la richesse des sols. Les dégâts des maladies causées soit par des insectes soit par des champignons sont toujours plus graves de conséquences dans une configuration forestière constituée d'une seule espèce par rapport aux forêts laissant une part plus ou moins élevée d'autres espèces. Celles-ci assurant une diversité écologique et la présence de prédateurs naturels contre les agresseurs des pins. L'espacement entre arbres de même espèce augmente avec des mélanges de plantation et ralentit la propagation des maladies.

Pour l'avenir une replantation en mixant des espèces différentes serait profitable à nos campagnes, au moins pour limiter les multiples inconvénients présentés précédemment. Dans une forêt mixte, les feuillus moins inflammables ralentissent la progression du feu. Le réchauffement climatique et les bouleversements perceptibles qu'il provoque ont des effets beaucoup moins dévastateurs sur des forêts plus diverses. Certaines espèces poussant plus facilement une année, d'autres plus facilement une autre année, les dégâts liés aux maladies seraient aussi moins brutaux. Enfin, lors des accidents climatiques comme des tempêtes ou des tornades, dont la fréquence progresse, un mélange de feuillus et de pins intimement répartis dans chaque parcelle permet de limiter le nombre d'arbres tombés au



sol. Par le double effet : d'une part des troncs d'arbres de feuillus résistants mieux au renversement et qui jouent le rôle de tuteur pour les pins plus sensibles et d'autre part, par l'enchevêtrement du système racinaire renforçant l'encrage au sol des pins. Cette diversité d'arbres apportera également une diversité d'insectes, d'oiseaux et de toute sorte de mammifères ; recomposant un milieu écologique multiple, plus proche de la réalité naturelle des zones forestières spontanées, même si pour les opérations de coupe, le travail est plus complexe.

N.V.

Des news de nos associations

ACCA

La saison de chasse sur notre commune s'est bien déroulée puisque l'ensemble du tableau de chasse a été réalisé soit 45 chevreuils et 3 cerf/biches. Cette année, 32 sangliers ont été tirés.

Un beau tableau de chasse.



Une journée de travail se déroulera le samedi 18 mai. L'assemblée générale se déroulera le samedi 15 juin à 9h30, avec le renouvellement d'un tiers sortant du bureau. Les candidatures sont à déposer avant le 7 juin.

Des battues au renard auront lieu sur Giscos, les dimanche 28 avril et 19 mai à confirmer.

F.B.

BIENTÔT A GISCOS ATELIERS DE LOISIRS

Créatifs. détente. développement personnel

Théâtre pour enfants



Objectifs :

- Développer la confiance en soi
- Aider à mieux interagir avec le monde qui l'entoure
- Développer des expressions verbales et physiques
- Affirmer son identité
- Extérioriser ses émotions
- Socialisation



Moyens :

En interprétant différents rôles et en intégrant différents personnages à travers multiples situations du quotidien

Par l'utilisation de différents objets ou ornements : costumes, maquillage, chapeaux, masques, foulards, rubans, baguette magique, bâtons,...

Par le biais de marionnettes (incluant histoire, fabrication et mise en scène)

Par le biais du mime (incluant histoire et mise en scène)

Par le biais d'ombres chinoises (incluant histoire et mise en scène)

Ateliers de Créations - Travaux manuels ludiques - Diverses animations Éducatives

La créativité est un épanouissement. Un enfant a besoin d'utiliser sa créativité et son imagination pour son développement.

Pour tous renseignements et inscriptions contactez Marylène au 0675185354

TENNIS CLUB DE GISCOS

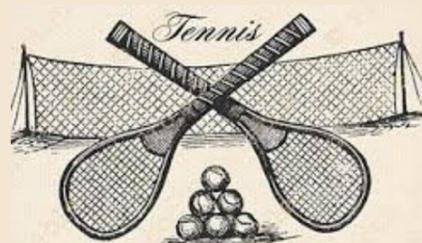


L'assemblée générale du tennis s'est déroulée le vendredi 18 janvier à 20h30, peu d'adhérents s'étaient déplacés. C'est bien dommage car cela reste un moment d'échanges privilégiés et surtout, la possibilité de trouver des nouvelles idées d'amélioration ou d'animation. Suite au départ de Maxime Beauregard, Cathy Meyer a été élue secrétaire. Nous sommes donc à nouveau 3 à gérer l'association. Le prix de l'adhésion est inchangé à 12 €. Nous demandons à nos adhérents d'anticiper le renouvellement de

l'adhésion et le changement de clé et de ne pas attendre d'être devant le cours pour nous appeler en urgence.

Nous avons prévu un stage pour les vacances de printemps. Il se déroulera du 23 au 25 avril entre 14h et 17h en deux groupes (en fonction du nombre d'inscrits). Des flyers seront distribués à la sortie des écoles de St Michel et de Giscos. Le coût est de 5 € pour les 3 jours avec adhésion obligatoire au club.

Notre club participera à l'animation de la fête de la Saint Barthélémy en proposant un tournoi de tennis le vendredi 23 août pour les plus jeunes et samedi 24 août pour les adultes, n'oubliez pas de vous inscrire !!



F.B.

Les fêtes Giscossaises 2019:

En mai

La fête se déroulera le 3 et 4 mai.

Vendredi soir: super loto avec de nombreux lots (Bon achat de 400€, plancha, bons d'achat, lot de viandes, filets garnis, apéritifs etc...).

Samedi 4 après midi : concours de pétanque à 14h30 (Lots jambons + engagements).

Le samedi soir à partir de 20h, fête de la bière et repas « choucroute » animation bavaroise par Patrice Michel et Jany suivi d'une soirée dansante, variété française et internationale.



Réservez vite votre soirée qui sera très animée et gargantuesque !!



Et bien sûr, en août:

Notre fête de la St Barthélémy qui aura lieu le week-end des 23, 24 & 25 août.

Vendredi 23: Après-midi : démarrage du tournoi de Tennis pour les plus jeunes.

Soir : loto avec de nombreux gros lots, dont un bon achat de 400€.

Samedi 24: Tournoi de tennis pour les plus grands toute la journée. Démonstrations équestres au stade avec les cavaliers du Domaine du Celtis. Repas au stade le midi.

Soir : **CONCERT** en 1^{ère} partie de soirée avec le groupe **ZIKWINE** à partir de 20h. Restauration sur place. Puis feu d'artifice et Disco.

Dimanche 25: Repas paëlla et pétanque à 14h30.




F.B.



Mieux gérer les déchets de sa manifestation

Le Sictom du Sud-Gironde vous accompagne dans la gestion des déchets de votre manifestation et vous propose plusieurs solutions pour réduire les déchets produits.

Les verres réutilisables

- Mise à disposition de verres réutilisables (quantité limitée à 500) après mise en place d'une convention
- 2 tailles disponibles : 10 cl (modèle café) et 25 cl.
- Lavage pris à en charge par le Sictom du Sud-Gironde. Seuls les verres non rendus ou dégradés seront facturés (0,90 € l'unité).

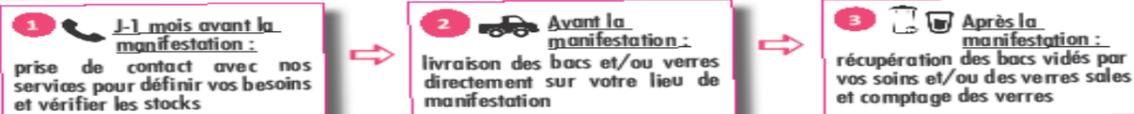


Les bacs pour le tri des emballages recyclables

- Des bacs aux couleurs du tri sont mis à disposition gratuitement après mise en place d'une convention.



Principe



Pour aller plus loin !

- Selon les quantités de déchets produites, des contenants plus grands, uniquement à destination des organisateurs, peuvent être mis à disposition. Plus d'informations auprès de nos services.

Février 2019 - Ne pas jeter sur la voie publique

Plus d'informations auprès de Maud :
07 85 15 58 18 - animation@sictomsudgironde.fr
www.sictomsudgironde.fr ou f : Sictom Sud Gironde



Chiens perdus sans collier.

Il nous arrive en déambulant sur les routes ou chemins de notre commune, de rencontrer un chien ou autre animal de compagnie errants et passablement perdus.

Si au premier coup d'oeil vous connaissez cet animal vous devez connaître son maître et là, pas de problème il viendra le récupérer.

Si vous ne le reconnaissez pas "ATTENTION". Le risque de l'approcher et de le capturer vous-même est relativement dangereux (morsure, griffure, etc...). Dans ce cas il est souhaitable de prévenir les services de la commune qui prendront en charge leur capture et les amèneront au chenil de l'ACCA avec laquelle une convention a été signée. Ce chenil est fermé à clef de façon permanente. Nous gardons dans ce chenil les animaux environ trois jours, ce qui nous permet de voir s'ils sont "Pucés" ou tatoués et de passer des annonces auprès des communes environnantes.

Si l'animal n'est pas réclamé il sera dirigé vers la SPA de Mérignac*.

Si sa capture est jugée dangereuse, la SACPA* intervient directement, l'animal ne passe pas par le chenil de la commune et va directement à la SPA de Mérignac*.

Ces organismes ont un coût pour la commune:

- ⇒ Pour la SPA de Mérignac, par convention, le coût est de 0.50 € TTC par habitant et par an.
- ⇒ Pour la SACPA, par convention, le coût est de 0.36 € TTC par habitant et par an sans intervention, ou de 217.92 € TTC pour chaque prise en charge d'animaux captifs.

Téléphone des personnes à contacter : 06 08 31 86 87 ou le 06 21 88 23 28 ou le 06 45 65 00 61

*La commune a passé depuis plus de dix ans une convention avec la SPA de Mérignac et une autre avec la SACPA de Pindères pour leur transfert et ou leur capture.

Qui collectionne quoi?

| | |
|---|----------------------------------|
| A | Cuniculophile |
| B | Avrilopiscophile |
| C | Colombophile |
| D | Erpétophile |
| E | Buticulamicrophile microphiliste |
| F | Bédéphile |
| G | Nicophile |
| H | Pipomane |
| I | Suidéphile |
| J | Cocoframophile |
| K | Glandophile |
| L | Jocondophile |
| M | Obituarophile |
| N | Apertophile |
| O | Canivettiste |
| P | Camisophile |
| Q | Émeoaerosagophile |
| R | Calamophile |
| S | Mycophile |
| T | Clavissophile |

| | |
|----|--|
| 1 | de pigeons |
| 2 | de lapins ou de lièvres |
| 3 | de Mona Lisa |
| 4 | de cochons |
| 5 | de sacs à vomis |
| 6 | d'ouvre-boîtes |
| 7 | d'images pieuses |
| 8 | de faire-part de décès |
| 9 | de bouteilles miniatures d'alcool |
| 10 | de clés. |
| 11 | de champignons. |
| 12 | de plumes et de porte-plumes. |
| 13 | de Poissons d'avril. |
| 14 | de bandes dessinées |
| 15 | de revues |
| 16 | de grenouilles |
| 17 | de cigarettes, ou de paquets de cigarettes |
| 18 | de chemises |
| 19 | de balles de frondes |
| 20 | de pipes |

S.R.

Toponymie

Moricaut : Fait référence aux Maures, du latin, Morus, Habitants de la Mauritanie et par conséquent sous la forme d'un sobriquet, aux personnes à la peau basanée ou aux cheveux foncés.

Ici il est suivi de 2 suffixes diminutifs *-ic* et *-au*.

Portugal : vient de Portugal en français. Se dit *Portugau* en gascon.

La rouille : D'un mot prélatin arrugia, désigne un fossé d'écoulement des eaux des terres. Rigole d'écoulement des eaux qui marque habituellement la limite entre deux pièces de champ, elle sert en même temps de sentier.

Sourbet : sorbier ou cornier. Arbre de taille moyenne, cultivé pour ses fruits de la taille d'une cerise, bruns à maturité, utilisés pour faire de la piquette.

F.B.

Le saviez-vous?: Les femmes sont folles.

"Je pense que les femmes sont folles si elles prétendent être les mêmes ou l'égaies des hommes.

Elles sont tout à fait supérieures à eux et l'ont toujours été !

Tout ce que vous donnez à une femme elle le transformera en mieux !

- Si vous lui donnez votre graine, elle vous donnera un enfant.
- Si vous lui donnez une maison, elle la transformera en un chez vous, en un cocon confortable et douillet.
- Si vous lui donnez des aliments, elle les transformera en un repas délicieux.
- Si vous lui souriez, elle vous donnera son coeur !

Les femmes magnifient et multiplient tout ce que vous leur donnez !"

attribué à William Golding (1911-1993)

d.L.

PAROLES DU VOYAGEUR

Lors de mes promenades sur les chemins de la commune, je m'aperçois que depuis quelques temps les coupes de bois baissent en intensité ainsi que les dessouchages. Giscos a perdu 1/3 de sa surface boisée en 3 ans. Ca et là, nous apercevons de petits pins qui pointent et le vert de la forêt commence donc à réapparaître, cela fait plaisir.

Par contre, ce qui me fait moins plaisir, c'est l'abattage des chênes centenaires au milieu et en bordure des pièces mais aussi en bord de Ciron et du Giscos, zone Natura 2000. Ces pillages intensifs pour le bois de chauffage au détriment de la biodiversité me font mal au ventre. Il ne faut pas oublier non plus que les futurs boisements de pins en souffriront aussi, prolifération d'insectes néfastes par absence d'oiseaux, les rideaux de feuillus ne freineront plus les incendies etc... A ce rythme là, les générations futures ne connaîtront plus les grands chênes si ce n'est dans les livres. Qu'en est-il d'une charte de

bonnes pratiques des sylviculteurs ?

Mais restons sur une note plus positive.

(Fait réel)

La semaine dernière, j'ai assisté à une discussion qui m'a mis du

baume au coeur. Un Monsieur, qui traverse Giscos régulièrement depuis 7 ans, s'est arrêté spécialement à la mairie. Il est venu faire part au Maire, entre autre, de sa satisfaction quant à l'aménagement du village dixit: "*c'est le plus beau village que je traverse depuis Tonneins jusque dans les Landes. Tout y est bien agencé, fleuri, c'est un vrai plaisir de passer par ici. Certains autres villages pourraient venir s'inspirer de votre aménagement de bourg !*".

Merci à lui pour ce gentil compliment.

F.B.



Les petites phrases de Did., à méditer:

Le pauvre n'est pas celui qui a peu, mais celui qui a besoin de beaucoup.

Peter Rosegger (1843-1918)

D.L.

AGENDA

GISCOSSAIS

⇒ 3 et 4 mai : Fête de la bière et repas choucroute

⇒ 8 mai : Cérémonie au monument aux morts.

⇒ 26 mai : Élections européennes.

⇒ 15 juin : Assemblée générale de l'ACCA.

⇒ 22 juin : Kermesse du RPI à Giscos et inauguration de la mosaïque de l'école.

⇒ 14 juillet : Repas citoyen.

⇒ 23, 24 et 25 août : Fête de la St Barthélémy avec démonstrations équestres et tournoi de tennis.

Commune de Giscos Mairie

Horaires

d'ouvertures :

Mardi de 9h à 12h30

Jeudi de 9h à 14h

Téléphone: 05 56 65 82 36



RAPPEL IMPORTANT:

Il est rappelé que le tri des verres, journaux ainsi que les cartons, n'est pas «que» éco-citoyen mais aussi citoyen. Il permet de laisser de la place dans les poubelles pour les déchets alimentaires. **Merci** D.L.

[Retrouvez nous sur internet,](#)
[ainsi que les comptes rendus](#)
[des conseils municipaux et](#)
[des infos divers à l'adresse :](#)

giscos.fr

CCAS :

Le CCAS propose une consultation, uniquement sur RDV pris en Mairie. Vous pourrez rencontrer un élu, il peut vous aider si vous avez un problème, un litige avec une administration (impôts, ERDF, SUEZ (eau), etc...) une assurance, une banque, un organisme de Crédit, un renseignement pour l'obtention du RSA ou PUMA (ex CMU), CMU complémentaire, recherche de maison de retraite médicalisée ou pas, un rendez-vous avec une assistante sociale, une aide à l'utilisation d'internet ou autres démarches en ligne, etc...

Pour effectuer, ou une aide à la déclaration d'impôts 2019

Pour rappel: **Le CCAS est tenu à la confidentialité.**

D.L.

Pour vous informer (Source ENEDIS): le compteur Linky (Enedys) sera déployé sur la commune entre les mois de novembre 2020 et juin 2021. Nous vous rappelons que son installation en remplacement des anciens compteurs est obligatoire. Au cas où vous refuseriez l'installation de ce compteur en empêchant les techniciens d'entrer chez vous, cela entraînerait le fait que les prochains déplacements pour relever le compteur seront à votre charge.

D.L.

Infos pratiques

Démarches pour :

Carte identité et Passeport :

en mairie de Bazas prendre RdV.

Permis de conduire :

en Préfecture de Bordeaux
ou S/Préfecture d'Arcachon
ou S/Préfecture de Libourne

Cartes grises : sur INTERNET uniquement.

Déchèterie de Lerm et Musset:

Tél.: 05 56 65 84 39 - Ouvert les Lundis, Mercredis,
Vendredis et Samedis de 9h à 16h en continu.

Assistante sociale:

Mme Righetti sur RdV: 05 56 25 11 62

M.S.A.: 05 57 98 23 23

Médecin: En dehors des horaires de visites et du samedi 12h au lundi 8h contacter le médecin de garde ou le 15 SAMU.

Le numéro de toutes les URGENCES est le 112 (15 SAMU, 17 Police, 18 Pompier) et cela partout en Europe et 114 pour les personnes sourdes uniquement par SMS ou fax.

La poste: Captieux du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 16h30 Samedi de 9h15 à 12h.

En mairie à St Michel de Castelnaud les Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h25 à 11h30.

Restos du coeur: Captieux (ancienne école) Les Mar. de 14h à 17h Renseignement au: 06 18 26 69 68